Appel de demandes

Bourse d'études Peter Gzowski

Description

Fervent amateur des langues, l'animateur de la radio Peter Gzowski a été tout au long de sa carrière un ardent défenseur de l'alphabétisation. En 1986, il mit sur pied les *Tournois de golf Peter Gzowski au profit de l'alphabétisation* grâce auxquels des collectivités de toutes les provinces et territoires du Canada effectuent des levées de fonds et sensibilisent le public aux enjeux liés à l'alphabétisation. Au fil des ans, ces tournois ont permis de recueillir plus de 7 millions de dollars au profit d'initiatives locales d'alphabétisation. Son attachement envers le Collège Frontière tenait des origines et de l'historique de cet organisme pancanadien, fondé il y a plus de 100 ans par des étudiants universitaires. La mission du Collège Frontière est d'enseigner aux personnes à qui les autres n'enseignent pas, là où elles se trouvent – que ce soit dans les camps de bûcherons, en 1899 ou, de nos jours, dans les cercles de lecture et les clubs d'étude des milieux urbains défavorisés. Peter Gzowski avait compris que la capacité de lire permet à l'individu de réaliser son plein potentiel social et de pouvoir explorer et jouir de tous les aspects de la culture et de la vie - que ce soit en lisant un livre extraordinaire ou en participant à une conversation mémorable, comme on en a si souvent entendu au cours de sa célèbre émission *Morningside*.

Peter Gzowski aimait également la science, surtout en ce qui a trait à l'utilisation du savoir scientifique pour résoudre des problèmes complexes et multidisciplinaires. Son émission *Some of the Best Minds* (Nos éminences grises) diffusée à la chaîne radiophonique anglaise de la SRC mettait en vedette des scientifiques novateurs et leurs découvertes, ce qui a permis de démontrer l'impact direct de la recherche scientifique sur la qualité de vie de tous les Canadiens. En hommage à Peter Gzowski et à son importante contribution aux domaines de la communication et de l'alphabétisation à l'échelle canadienne, et dans le but d'encourager la recherche qui reflète les besoins et les intérêts des organismes communautaires, le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation a le plaisir d'annoncer la création d'une bourse d'études de 25 000 $ à l'appui de la préparation d'une thèse thèse de doctorat portant sur un sujet de recherche rattaché aux buts et aux objectifs du Collège Frontière.

Objectifs

Le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation a pour but premier d'augmenter le nombre de Canadiens ayant la formation nécessaire pour réaliser de la recherche de pointe sur le langage et l'alphabétisation, ce qui sera à l'avantage social,

économique, intellectuel et de santé de tous les Canadiens. La Bourse d'études Peter Gzowski a pour objet d'appuyer la préparation d'une thèse de doctorat sur un sujet relié au langage ou à l'alphabétisation chez l'enfant ou l'adolescent ou au sein de la famille et qui se rattache à la mission du Collège Frontière. Le projet de recherche devra refléter la philosophie du Collège Frontière, qui consiste à réunir le milieu universitaire et la collectivité pour l'avancement du langage et de l'alphabétisation au Canada ainsi que la raison d'être du Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation, qui consiste à *partager la science et éveiller les esprits*. Le projet de recherche sous-jacent au thèse sera réalisé sous la supervision du directeur de thèse de l'étudiant et du comité directeur de la bourse d'études Peter Gzowski. Ce comité directeur est composé de représentants du Collège Frontière, d'organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de l'alphabétisation et du Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation.

L'étudiante ou l'étudiant retenu(e) devra concevoir et réaliser un projet de recherche de niveau doctoral traitant d'un sujet d'intérêt pour le Collège Frontière. En d'autres termes, la bourse d'études ne sera pas accordée pour un projet en cours qui n'a aucun lien avec les objectifs de la Bourse Peter Gzowski. Elle ou il devra séjourner pendant une période de temps au Collège Frontière dans le but de se familiariser avec les programmes du Collège, de rencontrer le comité directeur de la Bourse et son superviseur de recherche, en plus d'effectuer de la recherche préparatoire sur le sujet de recherche choisi avec l'appui et l'approbation du comité directeur. De cette manière, et avec le concours du comité directeur, elle ou il apprendra à concevoir et réaliser de la recherche qui répond aux besoins de la communauté. Par exemple, les familles et les jeunes qui font appel au Collège Frontière sont souvent ceux qui n'ont pas accès à l'enseignement traditionnel ou pour qui cet enseignement n'est pas efficace. Ceci comprend les jeunes parents, les jeunes de la rue, les enfants à risque élevé de décrochage et les décrocheurs, les nouveaux arrivants dont la faible connaissance du français ou de l'anglais inhibe l'apprentissage traditionnel en salle de classe et les jeunes Autochtones vivant à l'intérieur ou à l'extérieur de leur communauté. Une fois le sujet de thèse approuvé, l'étudiant ou l'étudiante pourra poursuivre sa recherche à l'endroit le plus approprié pour sa recherche.

Le comité directeur de la bourse d'études accordera la priorité aux demandes dont les projets de thèse traitant des sujets suivants :

a. L'incidence des cercles de lecture sur les activités communautaires d'alphabétisation (achat de livres et de journaux, utilisation des bibliothèques, etc.), sur les activités familiales d'alphabétisation et sur le développement des habiletés de lecture en bas âge (y compris la manipulation des livres, l'intérêt envers les livres, la sensibilité phonologique, la maturité scolaire).

b. La définition et l'évaluation des caractéristiques des activités d'enseignement

informelles conçues pour accroître les habiletés de langage, de lecture et d'écriture des enfants et des jeunes dans le cadre de programmes d'enseignement non traditionnels.

c. L'analyse des activités d'alphabétisation familiales et communautaires comme outil de mesure des conditions de base et de l'incidence des programmes d'intervention.

Admissibilité

Les candidats doivent avoir obtenu de la formation en recherche aux études supérieures avant de recevoir la bourse d'études et doivent être admissibles aux études de doctorat dans une université canadienne. La formation préalable comprendra la conception de projets de recherche empirique et l'analyse de données, acquise soit dans le cadre d'études interdisciplinaires, soit dans le cadre de programmes traditionnels de sciences du comportement ou de sciences de la santé (p. ex. les sciences de la communication, l'éducation, l'économie, les sciences politiques, la psychologie, etc.). Les étudiants doivent être en mesure de démontrer ces habiletés de recherche dans leur demande de bourse. Les étudiants peuvent faire appel à l'un des nombreux chercheurs du Réseau (voir http://www.cllrnet.ca) pour obtenir des conseils ou s'enquérir sur les possibilités de supervision du projet de recherche, mais il n'est pas nécessaire que le superviseur soit un chercheur du Réseau. La candidate ou le candidat retenu(e) doit accepter de séjourner pendant plusieurs mois au Collège Frontière, à Toronto, au début de la première année de son programme de doctorat. Pour de plus amples renseignements sur le Collège Frontière, consultez le site Web www.frontiercollege.ca. Au besoin, le Réseau versera une indemnité supplémentaire pour couvrir les frais de déplacement et de subsistance pour le séjour à Toronto et si nécessaire, le Réseau couvrira aussi les frais de déplacement du superviseur de recherche pour qu'il assiste aux réunions du comité directeur de la bourse d'études.

Présentation des demandes, décision et attribution de la bourse

Les candidats doivent contacter leur superviseur de recherche proposé et conclure une entente de supervision conforme aux exigences de la Bourse d'études Peter Gzowski. Ils doivent ensuite préparer les documents suivants sous la direction de leur superviseur proposé et les soumettre au plus tard le **31 mars 2003** :

- Une preuve de citoyenneté canadienne ou du statut d'immigrant reçu

- Six exemplaires du *curriculum vitae* décrivant les antécédents académiques, l'expérience de travail, l'expérience à titre d'assistant(e) de recherche ou d'assistant(e) à l'enseignement, les bourses d'études, les prix d'excellence, les distinctions, les publications scientifiques et les présentations lors de congrès, ainsi que toute activité bénévole ou parascolaire à l'appui de la recherche au niveau communautaire sur le langage et l'alphabétisation.

- Six exemplaires d'un document produit dans le cadre d'un programme d'études supérieures (thèse de maîtrise, projet de recherche de première année, projet de recherche d'importance) qui démontre que le candidat est en mesure de concevoir et réaliser des travaux de recherche.

- Six exemplaires d'un exposé de 3 à 5 pages (en police de 12 points, à double interligne) décrivant des intérêts de recherche se rattachant à la raison d'être du Collège Frontière. L'exposé devrait comprendre des exemples de projets de recherche antérieurs ou d'autres activités qui sont pertinents aux objectifs de la bourse d'études. L'exposé devrait aussi décrire les raisons qui motivent le candidat à entreprendre un projet de recherche au Collège Frontière, en plus de démontrer comment le projet rejoint le mandat du Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation. Le comité désire obtenir des détails sur le projet de recherche (y compris l'hypothèse, les méthodes proposées et les modèles d'analyse des données obtenues), de quelle manière le projet s'intègre aux activités du Collège Frontière et comment il répond aux questions précitées. La description du programme de recherche aidera le comité à déterminer dans quelle mesure l'étudiant convient à la Bourse. L'exposé doit s'adresser aux exigences particulières de la Bourse Peter Gzowski (tel que décrit précédemment) et ne doit pas se limiter à décrire des expériences de recherche antérieures et des intérêts généraux en matière de recherche. Les étudiants sont invités à demander des conseils au comité directeur de la Bourse Peter Gzowski en vue de préparer leur exposé.

- Trois lettres de référence (dont deux de source académique, provenant de personnes autres que le superviseur de recherche proposé ci-après, et une provenant d'un commanditaire du milieu communautaire avec qui l'étudiant ou l'étudiante (to be consistent) a travaillé ou interagi) qui décrivent en quoi la candidate ou le candidate répond aux exigences de la Bourse d'études Peter Gzowski. Remettre une copie seulement de chaque lettre de référence.

- Une déclaration d'appui de la part du conseiller académique qui accepte de superviser la boursière ou le boursier Peter Gzowski. La déclaration d'appui doit décrire les aptitudes particulières de la candidate ou du candidat pour la recherche sur le langage et l'alphabétisation et pour la recherche au niveau communautaire. La déclaration doit également confirmer l'engagement du superviseur de travailler avec le comité directeur de la Bourse d'études et le Collège Frontière pour appuyer les travaux de la candidate ou du candidat retenu(e).

Les demandes doivent être acheminées à l'adresse suivante avant le 31 mars 2003 :

Le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation
Bourse d'études Peter Gzowski
Université de Western Ontario
Collège Elborn
1201, Western Road
London (Ontario) N6G 1H1

Seules les demandes dûment complétées seront considérées.

La bourse d'études sera attribuée par le comité directeur de la Bourse d'études Peter Gzowski en collaboration avec le Comité du personnel hautement qualifié du Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation (?). Les candidats et les candidates les plus prometteurs et leurs superviseurs proposés seront interviewés par le comité directeur. Le choix de la boursière ou du boursier sera annoncé au début du mois de juin 2003. La bourse de
25 000 $ sera offerte pour une période de deux années consécutives, avec possibilité d'une troisième année si les circonstances le justifient clairement. L'étudiante ou l'étudiant retenu(e) ne doit pas occuper un autre poste d'assistant de recherche ou d'auxiliaire à l'enseignement pour la durée de la bourse. Toutefois, il est permis d'obtenir d'autres sources de financement qui ne sont pas liées à un emploi. Cette prestigieuse bourse d'études ne sera décernée qu'à un seul candidat par année?, alors seules les propositions de qualité exceptionnelle faisant preuve d'expertise en matière de recherche et d'engagement envers les services communautaires seront considérées.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation
Bourse d'études Peter Gzowski
Université de Western Ontario
Collège Elborn
1201, Western Road
London (Ontario) N6G 1H1
(519) 661-3619
http://www.cllrnet.ca

research@cllrnet.ca